



31590 Bonrepos-Riquet
Tél : 05.61.35.68.90 Fax : 05.61.74.93.53

**COMPTE RENDU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix-huit janvier à dix-huit heure trente, le Conseil Municipal de Bonrepos-Riquet, dûment convoqué le douze janvier 2021, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Philippe SEILLES, Maire.

Étaient présents : Mesdames Sylvie BOULAY, Marie-Christine ROYER, Messieurs Gilles BERTHELOMEAU, Gérard BRACCO, Guy CAPITOU, André PANTALACCI, José RODRIGUEZ, Philippe SEILLES, David VELA

Était absent : Monsieur Orian ESCOT BOCANEGRA

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard BRACCO

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 23 novembre 2020
- Délibération n°1 : Subvention annexe château
- Délibération n°2 : Instauration indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- Questions diverses

Préambule

Monsieur le Maire propose que le conseil municipal se réunisse à huis clos en raison des règles de couvre-feu relatives à la COVID-19, les membres du Conseil Municipal approuve à l'unanimité la tenue de la réunion à huis clos.

Approbation du compte rendu de la séance du 23 novembre 2020

Le compte rendu de la séance du 23 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil municipal.

Délibération 1 : Subvention annexe château

Lors du vote des budgets primitifs 2020 (budget communal et budget annexe château), des crédits ont été inscrits dans chacun des budgets afin de prévoir le versement de subventions du budget communal vers le budget annexe château.

Ces subventions ont pour objet à pallier aux difficultés rencontrées pour l'équilibre du budget annexe château en section de fonctionnement comme en section d'investissement.

Afin de procéder aux écritures comptables, il est nécessaire d'en fixer les modalités.

Vu la loi 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les délibérations du Conseil Municipal en date du 09 juillet 2020 approuvant les budgets primitifs,

Considérant la nécessité de minimiser la perte de recettes due à la crise sanitaire et de financer les opérations d'aménagement nécessaires portées dans le budget annexe dénommé « Budget annexe château », Monsieur le Maire propose de verser 20 000 € en section de fonctionnement et 70 000 € en section d'investissement. Il invite le conseil municipal à se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- CONFIRME le versement de subventions du budget principal au budget annexe dénommé « Budget annexe – Château"
- DECIDE d'attribuer une subvention, pour un montant de 20 000 € qui sera inscrite en dépense de fonctionnement à l'article 6748 du budget principal et en recette de fonctionnement à l'article 774 du budget château
- DECIDE d'attribuer une subvention, pour un montant de 70 000 € qui sera inscrite en dépense d'investissement à l'article 2041632 du budget principal et en recette d'investissement à l'article 13246 du budget château
- CHARGE le Maire de transmettre la présente délibération à la trésorerie.

Délibération n°2 : Instauration indemnités horaires pour travaux supplémentaires

Le Comité Technique du Centre de Gestion 31 doit rendre son avis pour la demande d'instauration d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires. La délibération est ajournée.

Questions diverses :

1. Monsieur Philippe SEILLES, maire de la commune, refuse l'arrêté concernant le transfert des pouvoirs de police au Président de la C3G concernant l'habitat indigne.
2. Les membres du CM rejettent par 7 voix contre et 2 voix pour, la proposition d'AXA Assurance de proposer aux habitants de la commune une mutuelle à tarif préférentiel.
3. Suite à une étude demandée à l'ONF, cinq arbres malades devront être abattus. Monsieur Gilles BERTHELOMEAU se propose de contacter :
 - Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole d'Auterive pour un devis (Diagnostic & taille des arbres (élagage), et
 - L'association "Arbres & paysages d'Autan à Ayguevives, pour nous aider dans nos choix de replantation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Ainsi fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

BERTHELOMEAU Gilles	BOULAY Sylvie	BRACCO Gérard	CAPITOUL Guy	PANTALACCI André
RODRIGUEZ José	ROYER Marie-Christine	SEILLES Philippe	VELA David	

